

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2015

Convocations du 13 mai 2015

Présents : Mmes et MM. GILOT Bernard - CHARLON Emmanuel - DEROUX Jean-Marc - GOUGRY Anne-Marie - GUILLOT Michel - JUNCHAT François - LEFIEUX Isabelle - LHOMMET Slajdana - PERRET Georges - POITOU Arnaud - ROSIER Marie-Evelyne - SCHMITT Jacques.

Absents excusés : M. POIRIER Pascal (pouvoir donné à A.M. GOUGRY) - SEDE Samerha (pouvoir donné à A. POITOU)

Absent : M. PHILIPPE Bruno

Secrétaire de séance : M. GUILLOT Michel

Début de séance : 18h30

❖ Remplacement de personnel au service technique

Suite à un accident de travail, un agent technique est en arrêt jusqu'au 27/05/2015. Au cas où l'arrêt serait prolongé au-delà de cette date, sur recommandation de la commission du personnel tenue le 11/05/2015, et après délibération, le conseil municipal donne mandat au Maire (14 voix pour) afin de prendre toute initiative relative à l'embauche temporaire (trois mois maximum) d'un agent technique : choix de personne et contractualisation administrative.

❖ Remplacement de personnel administratif

La secrétaire de mairie prendra sa retraite au 31/03/2016. La commission du personnel tenue le 11/05/2015 a examiné les modalités de transition et de succession. Sur ses propositions et précisions apportées en séance par le Maire, après délibération, le conseil municipal donne mandat au Maire (14 voix pour) afin de créer l'ouverture du poste « adjoint administratif de deuxième classe », avec recrutement à compter du 01/11/2015 à temps plein. Cela permettra notamment de « doubler » le poste pour les écritures comptables de fin et de début d'année, et plus généralement les travaux administratifs spécifiques à ces périodes sensibles de l'année, pour la préparation des pièces nécessaires à l'élaboration du budget 2016 par les élus.

❖ Modification du temps de travail d'un agent de service

Suite à un examen approfondi des tâches à exécuter pour la commune, il est apparu en commission du personnel tenue le 11/05/2015, qu'il serait opportun d'augmenter l'horaire hebdomadaire actuel (24 heures) pour y inclure des tâches complémentaires : ménage à l'école chaque jour, surveillance des enfants et lavage de la vaisselle de cantine non simultanés, ménage à la mairie et à la poste plus fréquents. Sur recommandation de la commission du personnel, et après délibération, le conseil municipal donne mandat au Maire (14 voix pour) afin de procéder aux formalités administratives pour acter l'augmentation du temps de travail à 28 heures hebdomadaires avec effet au 01/09/2015 ; cette décision reste soumise à la réception d'un avis favorable du centre de gestion.

❖ Questions diverses

- ✓ Supérette : les offres de reprise sont en cours de réception chez le liquidateur judiciaire. Conscients que la réouverture de la supérette est très clairement souhaitée et attendue par les Mesverois, les élus débattent des possibilités d'action pour la municipalité. Sur propositions du Maire, après délibérations, le conseil municipal donne mandat au Maire (14 voix pour) afin de :
 - Faire une offre au liquidateur avant la date limite pour la reprise du mobilier et du stock résiduel pour une valeur maximale de dix mille euros
 - Procéder à un virement de crédit dans les comptes de dépenses d'investissement
 - En diminuant l'opération « 113 – construction salle des fêtes » de 10 000 euros ;
 - En créant l'opération « 123 – matériel supérette » avec un nouveau budget de 10 000 euros
 - Valider la contractualisation du bail avec un nouvel exploitant de la supérette
 - Maintenir le montant du loyer mensuel de la supérette à son niveau actuel
 - Négocier au mieux la reprise du stock par le nouvel exploitant.

Le Maire planifiera une réunion avec le nouvel exploitant et les membres de la commission des travaux élargie.

- ✓ Agence Postale Communale : les travaux du nouveau local étant achevés, le mobilier neuf fourni par La Poste est arrivé le 22/05/2015 ; les outils informatiques seront installés dans leur nouvelle configuration le 27/05/2015 au matin. La réhabilitation de l'ancien local se poursuivra dans l'été. Les travaux de toiture devraient bientôt démarrer.

- ✓ Enfouissement des réseaux :
 - sortie nord du bourg (fin 2015 début 2016) : sur exposé par le Maire, après délibération, le conseil municipal donne mandat au Maire pour signer les conventions avec le SIEEEN (20 948 euros), France Telecom (20 580) euros et Orange (572 euros) ;
 - sortie sud du bourg : le dossier soumis au SIEEEN est en cours d'étude
- ✓ Bijauderie :
 - Caniveaux : les travaux seront réalisés en partenariat financier avec la commune de Bulcy
 - Réseaux : l'enfouissement des réseaux proposé par le SIEEEN n'a pas été retenu
- ✓ Accessibilité des lieux accueillant du public : M. Guillot porte à la connaissance des membres du conseil municipal les indications recueillies lors de la rencontre avec Jean-André Krys (agence territoriale de Nevers) le 05/05/2015. Etaient concernés les établissements suivants : la mairie, l'école, la salle des fêtes, l'APC, l'église. Le détail des remarques formulées sera transmis à la commission « travaux » pour modalités de prise en compte
- ✓ Matériel du service technique : les matériels commandés ont été livrés et sont opérationnels (tracteur) et/ou installés (bacs à fleurs)
- ✓ Vandalisme sur les plantations communales : pour lutter contre les actes de vandalisme récurrents (vol de plantations), le Maire oriente le débat sur l'éventualité de caméras de surveillance
- ✓ Réserve naturelle : la réunion annuelle a eu lieu à Mesves le 21/05/2015. Le bilan des actions menées a été présenté, ainsi que le calendrier du prochain programme d'actions pour les années 2016-2020 (peut-être 2016-2025). Il a aussi été rappelé que les bernaches du Canada appartiennent à une espèce nuisible.
- ✓ Rappel du calendrier :
 - Course cycliste : 21/06 – fête de l'été : 27/06 - fête nationale : 14/07 → commission festivités 12/06/2015 à 18h30
 - Elections régionales : 06/12/2015 et 13/12/2015
 - Noël des enfants : 05/12/2015
 - Fête de la laïcité (pilotée à l'école Mesves par M. Charpy) : 09/12/2015
 - Village de Noël : 20/12/2015
 - Fête des Aînés : date à déterminer
- ✓ Atelier jeunes : G. Perret informe qu'une personne s'est portée volontaire bénévole pour réaliser avec les jeunes de la commune une fresque aux Charmilles ; le conseil municipal donne un accord de principe
- ✓ Question de M. Poitou : l'actualisation de la carte communale est-elle envisagée ? M. le maire répond qu'il y a seulement deux demandes jusqu'à maintenant.

Fin de séance : 20h30